



Groupe d'Expérimentation et de Recherche:
Développement et Actions Localisées

Journée régionale URCPIE Bretagne
Concoret, 15 mars 2019

Vous avez dit « transition » ! Quelles définitions? Quelles dimensions en jeu ?

Claire Ruault

c.ruault.gerdal@wanadoo.fr

Introduction

Définir « la transition » ou questionner comment ce nouveau terme, nous interpelle dans nos métiers et nos pratiques, en tant qu'acteur amené à accompagner cette transition ?

Une notion d'abord portée par des acteurs militants (politiques et citoyens) pour mettre en lumière des initiatives en faveur d'une évolution de nos modes de production et de consommation et plus largement du fonctionnement de nos sociétés, et repris aujourd'hui largement dans le débat public et dans les politiques publiques

- **Nouveau terme : habillage ou nouveaux enjeux ?** Impliquant de nouvelles pratiques ?
- = **questionner les processus à l'œuvre, ce qu'ils recouvrent, les dimensions en jeu**

1. Petit détour historique

- **XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle: aire de l'industrialisation des sociétés occidentales**

Développement = progrès technique → augmenter le niveau de vie, développer une société de biens de consommation et augmenter la productivité du travail (diminuer le temps de travail)

En agriculture : révolution verte d'après-guerre (lois de modernisation agricole 1960 – 62 en France): augmenter la productivité **en s'affranchissant de la nature** (mécanisation, sélection génétique, consommation massive d'intrants) → réorientation de l'usage des sols

Un pacte social clair: cohérence entre objectifs (nourrir la France, parité de niveaux de vie entre agriculteurs et autres classes sociales), valeurs partagées par l'ensemble des acteurs et instruments de politique publique

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

3

- **Années 90 : aire du « développement durable »**

// prise de conscience des effets négatifs du développement industriel sur les ressources et du caractère limité des ressources (1^{er} choc pétrolier 1973)

Concept de « développement durable » (1987, *Rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU*): « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », avec trois piliers « écologique », « social », « économique »

Débat et Mobilisation qui traversent les continents : Sommet de Rio en 1992.

- **Agriculture durable** : adapter les pratiques et modes de production, mais pas de remise en question du modèle économique et sociétal fondé sur la croissance

- Acteurs militants de l'égalité et de la justice sociale qui remettent en question le capitalisme (tiersmondistes, associations citoyennes à vocation « sociale », syndicats ...), et acteurs militants de la nature combattent séparément, à l'exception de quelques pionniers de l'écologie politique (Gorz A. « *Écologie et politique* », 1975; René Dumont)

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

4

- **Multiplication des études scientifiques** (création du GIEC en 1988) → **légitimation du point de vue « écologique » par la connaissance scientifique et élargissement des angles d'approche** :
 - dégradation de la nature // dégradation sociale (↗ des inégalités intra et inter-sociétés face à l'accès aux ressources et à la dégradation environnementale)
 - nouveaux objets dans le débat public : changement climatique, biodiversité, qualité et équité de l'alimentation, santé publique (// résidus de pesticides, aliments ultra-transformés, pollution de l'air), etc.



- **Transition : d'une approche en termes de protection de la nature et de la biodiversité à une approche en termes de survie de l'humanité.**
 - Les revendications des acteurs qui militent dans la sphère sociale et économique et de ceux qui agissent dans le domaine de l'écologie se croisent
 - Exemple : Pacte social et écologique porté conjointement par Hulot et CFDT et qui fédère organisations de défense de l'environnement, du travail, des migrants, de lutte contre la pauvreté

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

5

2. Transition: de la multiplication des initiatives locales à un nouveau modèle de société ?

- **« Transition écologique »** (Bob Hopkins, 2005- 2010): un **« mouvement d'initiatives » portées par une diversité d'acteurs à des échelles locales** (politiques, citoyens, consommateurs, professionnels) dans différents domaines : construction, agriculture, alimentation, santé, mobilité, etc.

L'accent mis sur les pratiques, la « mise en action » par l'initiative locale

// **sur le plan conceptuel et idéologique** : remise en cause d'un modèle fondé sur la croissance, critique des indicateurs de développement, notion d'économie circulaire, de résilience, ville en transition, développement solidaire, etc.

- **Sur le plan politique** : les termes de « transition écologique » ou « d'agro écologie » sont consacrés, avec un **processus d'institutionnalisation**
 - création d'instances et de feuilles de route ([Conseil national de la transition écologique en 2012](#), [Agence de la Biodiversité](#), [projet agroécologique du Ministère de l'Agriculture 2014 – 2016](#), etc.) + instruments et mesures de politique publique

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

6

Mais pas encore de contrat social ou pacte social clair

- Qui dit transition, dit un **processus incertain, en émergence, tâtonnements , controverses**
- mais pour l'acteur social , un contexte qui le place dans des **injonctions contradictoires**, face à des choix qui ne peuvent pas toujours être faits, tant les politiques publiques, les actions portées par des institutions et les valeurs sur lesquelles elles reposent sont encore peu lisibles.

Exemple de l'agriculture.

D'un côté des politiques publiques localisées qui incitent à produire propre, sain, (PDD, CTE – MAD, puis MAE, contrats de bassins versants, etc.)

De l'autre des réglementations à l'échelle nationale et internationale et une logique de libéralisation du marché qui placent les agriculteurs en concurrence et incitent à produire à moindre coût (≠ attentes sociétales en matière alimentaire et environnementale).

Exemple des transports : initiatives en faveur de déplacements doux et propres ≠ politiques publiques (non taxation du fuel pour les avions, désengagement de l'état dans les transports ferroviaires)

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

7

La multiplication des initiatives locales ne fait pas encore système

// Des rapports de force économiques et politiques et des dynamiques de relations qui tendent à préserver les acquis et profits des acteurs économiques

// L'expérience de l'action locale et la connaissance qu'elle produit, peinent à être remobilisées dans la conception des cadres d'action publique, soumis à des logiques bureaucratiques (HibouB., *La bureaucratisation du monde à l'aire néolibérale*, 2012)

Exemple des dispositifs agro-environnementaux en agriculture

→ une logique de « mise en conformité » vis-à-vis de normes

→ Inscrivent l'action dans des cadres figés et tendent à dédouaner de la nécessité d'inventer de nouveaux modes de production.

paradoxe entre l'injonction à l'innovation et l'encadrement/contrôle de plus en plus normatif des activités humaines



Tout processus de transformation des pratiques est indissociable d'une évolution des rapports sociaux

- travailler à la transition c'est travailler sur différentes dimensions qui ne peuvent se réduire à « agir sur les comportements individuels » ou raisonner en termes de « freins psycho-sociologiques » au changement

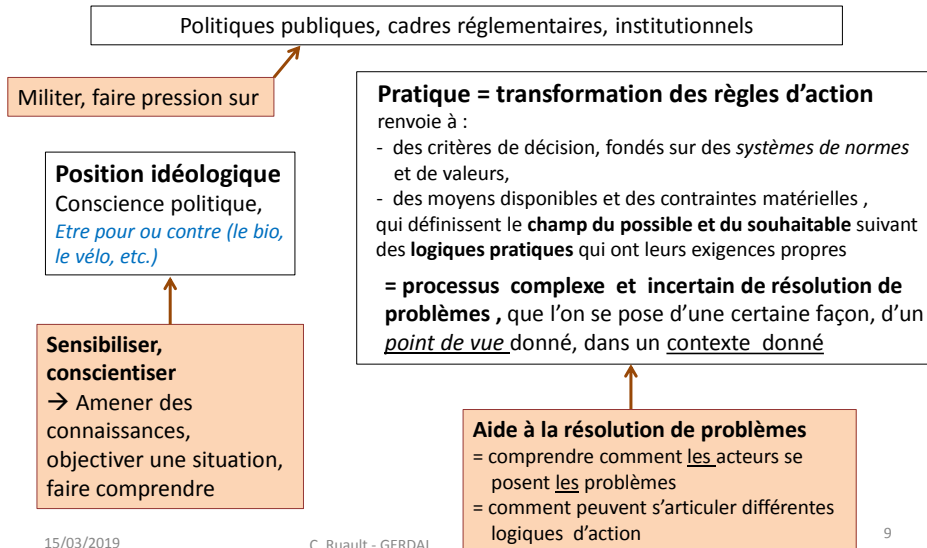
15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

8

3. Quelles dimensions en jeu dans la transition ?

Du registre idéologique à la pratique: ce que changer veut dire



.... processus complexe et incertain de résolution de problèmes
qui se joue dans les interactions entre acteurs

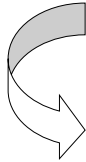
Différentes dimensions en jeu :

- dimension cognitive
- dimension sociale
- dimension politique et stratégique

Les comprendre pour les prendre en compte
 dans l'accompagnement

• Dimension pratique et cognitive: celle des manières de faire et de raisonner

- Chacun agit à partir d'un certain rapport objectif aux situations, déterminé par un **point de vue objectivement situé** : une activité matérielle/professionnelle et une position sociale (*Prieto, Darré*)
- Différents *points de vue* = **différentes manières de connaître** (*formes et registres de connaissance*) et **d'évaluer les situations** = différentes manières de poser les problèmes *cf. schéma*



Questions pour l'action, comprendre:

- **quels acteurs concernés, de quelle façon?**
- comment chacun des protagonistes voit les choses ?
qui formule quels objectifs, quels problèmes?
- avec **quelles divergences** ?

Construire l'accord sur les problèmes à traiter =
condition d'engagement des acteurs
→ Aide à la formulation des problèmes
→ Transformer un objectif en *problème traitable*

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

11



Différents rapports à la réalité =
différents objets pertinents et critères de qualification
→ **différentes façons de poser les problèmes**
→ **Un prob formulé par un acteur A n'est pas égal à un prob traitable pour un acteur B**

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

12

Qui dit **changement de pratiques**, dit **changement des manières de raisonner** = **Une activité de réflexion sur les situations, sur ce qu'on fait et comment faire autrement**

- **S'opère dans le dialogue :**

- **entre pairs** (sur la base des variantes de pratiques et de conceptions)
- **entre acteurs de points de vue différents**

→ **Aide à la réflexion = activer le dialogue, mettre en débat**
 - sur la base des problèmes posés par les acteurs
 - sur la base des interactions effectives (logique de l'action)

- se traduit par des évolutions de manière de dire les choses, de formuler les problèmes

Exemple: la filière lait en transition à Belle Ile

*Pas question de faire une coopérative
 « un investisseur privé, on lui livre le
 lait et puis c'est tout ! »*

« C'est vrai qu'on pourrait envisager
 un modèle coopératif pour les
 investissements et avoir un individuel
 pour le fonctionnement ».

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

13

- **Dimension sociale**

- Appartenance des individus à un groupe social = à un système de normes , positions sociales des individus les uns vis à vis des autres
- formes d'organisation (groupes, associations, etc. + ou – constitués et dynamiques) et de relations établies entre acteurs, modes de représentation
- hiérarchie des savoirs (experts et scientifiques – praticiens)

→ l'acteur du changement = un groupe social
 changement = risque technique et risque social

→ des **capacités inégales d'accès à la parole et d'être entendu**

→ des **capacités inégales d'action et de négociation**

- **Inscrire la réflexion avec les acteurs dans la réalité des relations et dynamiques sociales (Eleveurs BI / Lactalis , Gr 29 bio/ OP, élus/ agriculteurs)**
- **Raisonner les dispositifs de travail** (qui réunir, à quel moment, pour quoi faire, dans quel type d'instances) **pour aider les moins bien placés à se faire entendre, à construire leur vision des choses**

En amont comprendre les dynamiques sociales:

- Structure des relations , qui participe à quels débats dans quels lieux? Qui représente qui?
- quels probs retenus (probs institutionnels, d'experts, de praticiens)?

15/03/2019

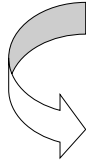
C. Ruault - GERDAL

14

• Dimension politique et stratégique

- enjeux de reconnaissance / légitimité institutionnelle
- rapports de force et de pouvoir, lutte pour l'accès aux ressources, aux moyens (les siens ou ceux des acteurs qu'on accompagne)

- **Conditionne les marges de manœuvre**
- **Risque d'interférence avec la dimension pratique**



Questions pour l'action, comprendre :

- Quels acteurs institutionnels ? Quelles actions ?
- Qui est en relation avec qui, où, pour faire quoi ?
- Quelles concurrences, alliances entre qui et qui ? Sur quoi ?
- Quelle répartition des ressources, des moyens d'action ?

Se positionner dans le système d'acteurs
Créer des conditions (un cadre d'intervention), **favorables à l'action**:
 nouer des alliances, des collaborations, limiter les risques de concurrence
Distinguer instances de gouvernance et lieux du débat pratique

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

15

Etre acteur de la transition

- **en tant que consommateur, habitant, citoyen ?** Oui mais à l'intérieur de ses marges de manœuvre
- **en tant qu'acteur politique ?** militer, faire pression sur, voter ...
- en tant **qu'acteur accompagnant le changement**
 Sensibiliser = nécessaire mais pas suffisant → **aider à la mise en actions**
 - **Aider à problématiser** (traduction d'objectifs en *probs traitables* par des acteurs donnés dans un contexte spécifique) et mettre en place **une activité « d'aide à la réflexion »** pour inventer, construire les solutions
 - renvoie en amont à la **définition de dispositifs de travail** = organiser la mise en débat et la mise en relation des acteurs
 - Sur le plan stratégique **se positionner dans des systèmes d'acteurs**, des rapports institutionnels et politiques pour **créer les conditions favorables à l'action**, et augmenter sa marge de manœuvre, sa légitimité, ses moyens

15/03/2019

C. Ruault - GERDAL

16